



Monsieur le Président régional,
Monsieur le Cadre Technique Régional,
Monsieur le Directeur Régional/Départemental UNSS,

ML/JA
03/136/08

Paris, le 19/03/2008

Important

Objet: Développement des activités sportives pour les jeunes scolarisés (collèges)

Monsieur le Président,

Cher collègue,

La politique conjointe du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, relative au sujet cité en objet, a pour objectif de permettre l'accès à une pratique sportive régulière pour les jeunes scolarisés qui ne pratiquent pas déjà hors du temps scolaire en organisant une passerelle avec le club.

Cette politique constitue un prolongement très intéressant pour les travaux mis en place de puis plusieurs années par la F.F.Lutte en partenariat avec l'UNSS dans le cadre des passerelles (« écoles de lutte »). Cette politique doit ainsi permettre :

- à des enseignants EPS volontaires de s'investir contre rémunération sur un créneau lutte régulier entre 16h et 18h.
- aux brevetés d'Etat de nos clubs d'encadrer, contre rémunération, ce même type d'activité régulière en relation avec un collège.

La Fédération Française de Lutte et l'UNSS travaillent de concert sur ce projet qui présente des perspectives intéressantes et réelles pour promouvoir et développer la pratique de la lutte au service de l'éducation des jeunes scolarisés de collège autour de la charnière centrale que représente l'A.S. du collègue.

Ce projet doit permettre de valoriser et accentuer la professionnalisation des Brevetés d'Etat.

Des crédits importants sont prévus pour financer les actions conduites :

- Au cours du second semestre de l'année scolaire 2007-2008 (de février à juin 2008) **pour les collèges situés en zone d'éducation prioritaire**.
- Et au cours du premier semestre 2008-2009 (de septembre 2008 à janvier 2009) **pour l'ensemble des collèges**.

Sans attendre je vous invite à sensibiliser les clubs qui sont proches d'un collègue (ZEP ou non) sur l'opportunité et l'importance d'un positionnement urgent.

Notez qu'un effort tout particulier sera réalisé pour l'équipement sportif et que l'achat d'un tapis promotionnel a des chances de trouver un soutien fort au cours de l'année 2008.

Si une activité lutte existe déjà au sein de l'A.S., une rencontre avec l'enseignant responsable et le chef d'établissement, Président de l'A.S., pourrait permettre d'envisager un prolongement de la lutte sur un créneau hebdomadaire entre 16h – 18h encadré par l'enseignant volontaire qui serait rémunéré pour cela ou par le cadre professionnel du club **dès le 2nd semestre de l'année scolaire en cours (collège ZEP) ou pour la rentrée scolaire prochaine (tout collège)**

Si la lutte n'est pas présente dans le cadre des activités de l'A.S. et que le club local dispose d'un cadre sportif professionnel (BEES1er degré), il conviendrait selon les disponibilités de ce dernier, d'adresser une offre de service auprès du chef d'établissement (Principal et Président de l'A.S. de collège) concerné **pour le 2nd semestre de l'année scolaire en cours (collège ZEP) ou pour la rentrée scolaire prochaine (tout collège)**

Pour aider les clubs et comités régionaux dans cette démarche, vous trouverez, en pièce jointe, une lettre type de positionnement à adresser au principal du collège concerné.

Les services de la DRJS vous guideront quant à la procédure locale mise en place pour la demande d'une subvention à cet effet (équipement et rémunération de l'intervenant)

Afin d'accompagner ce projet, la Fédération Française de Lutte et l'UNSS travaille dès maintenant sur :

- Une actualisation de l'affiche lutte collège qui sera diffusée dans la revue « Equilibre » transmise à toutes les A.S. des établissements scolaires du second degré.
- La proposition d'une offre de formation pour les enseignants EPS intéressés.
- Une offre de compétition nationale par équipes pour les benjamins, compétition mixte FFL – UNSS.
- Un dossier d'assistance aux clubs pour la professionnalisation à temps partiel.

Je suis certain que vous relayerez ce projet qui doit prolonger, au service du développement de la lutte fédérale, le travail engagé depuis de nombreuses années auprès du milieu scolaire et notamment de l'UNSS avec la « Lutte collège ».

Comptant sur votre engagement et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Recevez, Monsieur le Président, cher collègue, mes meilleures salutations.

Michel LAFON
DTNA



Destinataires :

- Présidents de régions (courrier posté et courriel)
- Cadres techniques régionaux et Référents (courriel)
- DSR/DSD UNSS (courriel)

Copie :

- DTN – Mohamed DIB – Bénédicte ROUBY (courriel)
- Comité Directeur (courrier posté)
- Employés « STAPS » (courriel)
- DN et DNA (Lutte) UNSS (courrier posté et courriel)
- Personnes ressources UNSS « Lutte collège » (courriel)

Pièces jointes :

- Lettre type à adresser aux principaux des collèges auprès desquels les clubs de lutte ou comités régionaux souhaitent se positionner.

Madame la Principale
Monsieur le Principal
Collège

Madame la Principale,
Monsieur le Principal,

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif périscolaire exposé dans la circulaire de monsieur le ministre de l'Education nationale en date du 13 juillet 2007, j'ai l'honneur de vous proposer les services de mon association pour l'animation de séquences sportives.

Mon association s'intitule, elle est affiliée à la fédération française de LUTTE et agréée par le ministère des sports sous le numéro

L'encadrement des séances serait assuré par M. (Mme) titulaire du diplôme professionnel Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} degré option Lutte.

Je me tiens à votre disposition pour examiner avec vous les conditions dans lesquelles notre association pourrait intervenir pour la mise en place d'un accompagnement éducatif dans le domaine sportif au cours du second semestre de l'année solaire 2007-2008 (collège Z.E.P.) ou pour la rentrée scolaire 2008 – 2009 (tout collège)

Je vous prie d'agréer, M....., l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Personne à contacter :

M. Mme

Tél : Portable :

Courriel :

Adresse :

.....